

Il faut produire !

Xavier Beulin titrait son livre, écrit peu de temps avant son décès, *Notre agriculture est en danger*. Bien que n'étant pas toujours d'accord avec ses idées, mais ne doutant pas que notre agriculture est menacée, j'ai voulu voir ce qu'il préconisait. C'est surtout dans son dernier chapitre que j'ai trouvé la réponse. « Nous vivons désormais au sein d'une Europe verte, libérale sur les marchés et interventionniste sur le verdissement. Pour la Commission, mieux vaut préserver la biodiversité ou les espaces protégés que de garantir une capacité à produire et à nourrir. » Puis, plus loin : « La politique agricole européenne a oublié sa finalité première : aider les agriculteurs à produire, certes toujours mieux, mais produire. » Puis encore : « Cette Europe a

Non, ne changeons pas de modèle, mais améliorons-le sans cesse.

aujourd'hui nous le confirme, il faut produire. Certes, il faut sans cesse le perfectionner. La Commission européenne a présenté une proposition de règlement visant à restaurer 20 à 30 % des écosystèmes d'ici à 2030 et 100 % d'ici à 2050 ! On devine ce que cela veut dire... Les textes qui ont présidé à la mise en place de Natura 2000 disaient pourtant que les objectifs écologiques ne devaient pas nuire aux activités sociales et économiques.

« On doit aller beaucoup plus loin, beaucoup plus fort pour réduire nos émissions et nos intrants », a martelé notre Président (*La France agricole* du 3 février 2023). Quel exemple nous donne-t-il ? Qu'a-t-il fait dans les domaines de l'énergie et des trans-

ports ? L'électricité que nous consommons durant cet hiver est plus « sale » que celle de 2017 ! Au cours des cinq années de 2017 à 2022, le programme des énergies renouvelables n'est réalisé qu'à seulement 30 % !

Laurent Cappelletti rappelait dans ce même numéro que « les mesures écologiques visant à contraindre tous les agriculteurs à passer au 100 % bio ont provoqué, en un an, le retour de la famine, la rébellion, puis un coup d'État au Sri Lanka ». Érik Orsenna ne dit pas autre chose dans vos colonnes le 23 décembre, quand il dénonce « les excès des appels à la décroissance portés à l'encontre de l'agriculture, alors qu'une personne sur huit ne mange déjà pas à sa faim ». La passivité de nos dirigeants devant la horde invasive des loups est du même tonneau. Rien ne trouve grâce devant nos écologistes. Récemment, la flamboyante centrale hydroélectrique de Sallanches (Haute-Savoie) n'a pas pu être mise en service, en raison d'un recours déposé devant le tribunal administratif de Grenoble par une association écologiste. N'écoutez pas tous ces discours qui nous mènent dans le mur et nous conduisent à la décroissance.

Même la Cour de cassation fait passer la cause animale devant le droit de propriété, qui est pourtant inscrit dans notre constitution. L'arrêt du 18 janvier 2023 de la Cour de justice de l'Union européenne concernant les néonicotinoïdes va dans le même sens. Il est grand temps que les hommes politiques – européens compris – ouvrent les yeux.

Non, ne changeons pas de modèle, mais améliorons-le sans cesse. Notre autonomie ou souveraineté alimentaire en dépend. Pour aller dans le bon sens, il est nécessaire de revoir au plus tôt l'appareil législatif qui donne la prééminence à l'environnement.

Par Henri Bonnet (Charente-Maritime)